

Infrastructures sanitaires : Inauguration du centre de dialyse du CSREF de la Commune

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 2 NOVEMBRE 2023

1455

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



AIGE

Optimiser l'organisation des élections grâce aux actes-types



**Abandon de poste des enseignants-chercheurs :
Un problème à résoudre**



**CANAM : 26ème session ordinaire du conseil
d'administration**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

1^{er} Octobre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



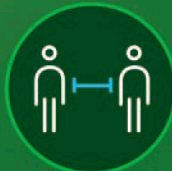
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Toussier ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

08

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.19



P.23



/ Une /

AIGE :
Optimiser l'organisation des élections grâce aux actes-types

P.4

/ Breves /

Gestion des subventions des d'enseignements établissements privés de Bamako et du cercle de Kati : Plus de 19,744 milliards de FCFA d'irrégularités **P.10**
Armée de l'air : Le chef d'état-major annonce le test académique de la session 2023 **P.10**
Débat public sur le projet de budget 2024 du conseil du district :
Plus 68 milliards de FCFA en recettes et en dépenses **P.11**
Santé : Vers la fin de la souffrance des personnes dialysées ? **P.12**

/ Actualité /

Infrastructures sanitaires : Inauguration du centre de dialyse du CSREF de la Commune **P.14**
Abandon de poste des enseignants-chercheurs : Un problème à résoudre **P.15**
Gendarmerie nationale : La fondation fait un don au centre médical principal **P.18**
Impôts : Des chiffres au vert en 2023 **P.19**
CANAM : 26ème session ordinaire du conseil d'administration **P.20**

/ Politique /

Choguel Kokalla Maïga sur le déploiement des FAMa :
"l'armée malienne va prendre Kidal" **P.23**
Dr Modibo Soumaré lors du 33ème anniversaire de l'AEEM :
« Nous invitons les responsables de l'AEEM d'aujourd'hui à être exemplaires » **P.25**

/ Culture & Société /

Concert annulé de Salif Keita :
Véritable camouflet pour le roi de la musique mandingue **P.27**

/ International /

Tebboune :
« Ce qui se passe à gaza est un véritable crime de guerre » **P.28**
Gambie : Un tribunal condamne un soldat à 12 ans de prison pour tentative de coup d'état **P.29**

/ Sport /

Ballon d'Or africain :
La liste des 30 nommés **P.30**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssef Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



AIGE Optimiser l'organisation des élections grâce aux actes-types

L'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) joue un rôle primordial dans l'organisation des élections. Afin d'assurer la régularité des actes juridiques pris par les responsables impliqués dans le processus électoral, l'AIGE a élaboré un Recueil d'actes-types à l'usage des Coordinateurs. Ce Recueil vise à uniformiser les décisions prises par les Coordinateurs de l'AIGE dans la région, le district, le cercle, la commune, l'ambassade et le consulat.

Le Recueil est divisé en deux parties. La première partie concerne les actes-types à prendre lors de tout scrutin, tandis que la deuxième partie concerne les actes-types spécifiques en fonction de la nature du scrutin. Ces actes-types sont conformes à la loi électorale en vigueur et contribuent à la bonne organisation des opérations référendaires et électORALES.

Le Recueil d'actes-types est acces-

sible aux Coordinations de l'AIGE à la fois à l'intérieur du pays et dans les Missions diplomatiques et consulaires. Il est fortement recommandé aux Coordinateurs de se référer à ce Recueil pour la prise de décisions lors des scrutins. Son utilisation permettra d'harmoniser les pratiques et d'assurer une meilleure organisation des élections.

Lors de la session de formation des coordinateurs, Mme Kané Nana



Sanou, commissaire à l'AIGE, a souligné l'importance de ce Recueil d'actes-types. Elle a chaleureusement accueilli les participants et a rappelé que l'AIGE a été créée suite à la demande du peuple malien, dans le but d'organiser les élections de manière efficace. Mme Kané Nana Sanou a également mentionné l'évaluation réalisée après l'élection référendaire de juin 2023, qui a révélé que les coordinateurs avaient souvent sollicité l'administration pour l'élaboration de fiches relatives aux décisions à prendre lors du scrutin.

C'est dans cette optique d'amélioration de l'organisation des élections que des documents ont été élaborés, en fonction du type d'élection, pour permettre aux coordinateurs de prendre rapidement et conformément à la loi les décisions nécessaires. Ces

documents, appelés «Recueil d'Actes-types», ont pour objectif de faciliter le travail des coordinateurs et de garantir des élections bien organisées et crédibles.

En conclusion, l'AIGE met à disposition des Coordinateurs un Recueil d'actes-types qui constitue un outil essentiel pour la régularité et l'efficacité des actes juridiques liés à l'organisation des élections. Les coordinateurs sont encouragés à se référer à ce Recueil afin de garantir une harmonisation des pratiques et une meilleure organisation des scrutins. Grâce à ces actes-types, l'AIGE contribue à renforcer la crédibilité du processus électoral au Mali. La session de formation dont vous parlez concerne les coordinateurs de l'AIGE (Agence Indépendante de Gestion des Élections). Cette

session a pour objectif de renforcer les connaissances des coordinateurs sur les différentes étapes et les actes à prendre lors d'un scrutin, ainsi que sur la gestion du processus électoral. Il est mentionné que cette formation abordera à la fois les procédures générales à suivre pour tout scrutin, ainsi que les procédures spécifiques en fonction du type d'élection. Cela signifie que les coordinateurs seront formés sur les procédures particulières à suivre pour différents types d'élections, tels que les élections présidentielles, législatives, locales, etc.

La formation vise à approfondir la connaissance des coordinateurs sur les actes à effectuer et les délais à respecter dans le cadre de la gestion du processus électoral. Cela inclut la



compréhension des différentes étapes du processus électoral, comme l'inscription des électeurs, la préparation des listes électorales, la formation des agents électoraux, la mise en place des bureaux de vote, le dépouillement des votes, etc.

Il est souligné que cette session de formation est destinée à toutes les coordinations de l'AIGE. Les détails pratiques de la formation seront communiqués aux coordinateurs concernés, y compris le lieu, la date et l'organisation précise.

Après la cérémonie d'ouverture de la session de formation, le président de l'AIGE, Me Moustapha SM, a tenu une conférence de presse pour expliquer les raisons de cette formation. Selon lui, il est important de partager avec l'opinion nationale et internationale l'élaboration d'un document aussi important, qui permettra à son institution de corriger les lacunes identifiées lors de l'organisation du référendum et de capitaliser sur les succès afin de garantir le succès des prochaines élections. Me Cissé a déclaré que c'est une première dans l'histoire de l'organisa-

tion des élections au Mali.

De plus, l'AIGE a réussi le premier défi, qui n'était pas évident, celui du référendum, et a également réussi à marquer son indépendance. L'institution dirigée par le Bâtonnier Me Moustapha Cissé est désormais prête financièrement et matériellement à relever le défi des prochaines élections.

■ Moctar Sow

malikile.com
LE SEUL ENDREIT POUR DIFFUSER VOS COMMUNIQUÉS, VOS ARTICLES ET EN FAISANT

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74 Maliens
 MIGRATION IRREGULIERE :
 48 MALIENS PERISSENT EN MER

■ Une autre démission au CNT. Le Col Malick Diaw continue la purge...



Sidi Mohamed Ould Alhousseini,
membre du CNT.

À
Monsieur Malick Diaw Président du
Conseil National de Transition du Mali (CNT).

Objet : Lettre de démission du CNT

Monsieur le Président,

Au regard de la situation sécuritaire caractérisée par des massacres ethniques ciblés commis par les forces armées maliennes et les mercenaires du groupe Wagner ayant ébranlé les fondements de toute confiance entre la junte de Bamako et mon organisation d'origine la CMA membre du CSP-PSD, ma dignité d'homme libre épris de justice m'interdit de travailler pour un régime qui se glorifie du malheur de mon peuple.

Par conséquent, par la présente lettre, je tiens à vous notifier ma démission de toutes mes charges au sein du CNT à partir de la signature de cette lettre, avec tout ce que cela comporte comme effets juridiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Kidal, le 1er Novembre 2023

Sidi Mohamed Ould Alhousseini.

■ Niang Media



#CNT-#CMA : Selon mes informations, aucun conseiller démissionnaire n'a encore déposé sa lettre au Secrétariat Général de l'organe législatif. Ils ont donc préféré démissionner sur Facebook. Le Pdt Malick Diaw poursuit la purge.

■ Daouda Bakary Kone



On vient au bureau le matin, pas de courant on cause puis à 18h, on rentre à la maison..bimm ya pas de courant..et les petits commencent: Papa couranteyi, courant manak fôlô koyi..papa ya pas de courant, le courant n'est venu d'abord.

■ Jotna Media



Ce si valeureux, talentueux et beau garçon est parti, noyé certainement dans l'océan Atlantique lors de son périple voyage en quête de tranquillité, de vie meilleure.

Persécuté puis emprisonné chez lui au Sénégal, mis sous surveillance et empêché de s'exprimer librement, il a été obligé de se soustraire de la dictature et la violence d'État qui sont les véritables fabriques de la misère des Sénégalais.

Papitot Kara était un jeune couturier qui a été jeté en prison pour avoir usé de son talent d'humour pour faire une revue de presse satirique postée régulièrement sur youtube. Vu comme soutien de SONKO, il fut emprisonné comme d'autres en guise de répression.

Le régime de Macky Sall est le principal responsable de cette situation depuis que lui et ses amis ont transformé l'espoir de plusieurs Sénégalais en cauchemar.

© Ansou Sambou



Kati24



#URGENT : LA Société SODIMA Mama SOURAKA NIANGADO OFFRE 50 MILLIONS A U X FAMA

Pour participer à l'effort de Guerre, le PDG de la société SODIMA, Mama SOURAKA NIANGADO, vient de remettre la somme de 50 millions de francs CFA au chef d'État-major général des forces Armées du Mali, le Général de Division Oumar DIARRA, ce jour 1er Novembre 2023.

Cet acte hautement patriotique a été salué par les plus hautes autorités du pays.

Beaucoup de Maliens n'ont pas manqué de remercier le PDG de SODIMA qui vient encore une fois de prouver qu'il est un patriote convaincu et dévoué.

Chaque malien et chaque malienne doit suivre cet exemple à hauteur de ses moyens.

#RédacKati24



Sekou Konare



Si 59 citernes ont disparu en 4 jours, je n'arrive pas à imaginer le nombre de citernes disparues en 3 ans de transition

L'ESSOR



Coupe du monde U17 : La sélection nationale U17 est à Djeddah en Arabie saoudite depuis samedi pour un stage de préparation de 10 jours. Les Aiglonnets préparent la 19^e édition de la Coupe du monde, prévue du 10 novembre au 2 décembre en Indonésie



Alassane Souleymane



@SouleymaneGm

Quelle logique de détruire du matériel de guerre dans un pays que l'on est censé venir aider? De centaines de pages du droit international pour l'expliquer, ok. Complexité du système international et déconnexion avec la réalité, le bon sens. D'où son effondrement sous nos yeux.

maliactu



@maliactu

#Kidal : les habitants organisent un sit-in permanent pour empêcher l'arrivée des FAMA. Les manifestants, qui se disent opposés à la présence des FAMA dans la ville, accusent les autorités maliennes de violation de l'accord de paix de 2015. Ils dénoncent également l'implication de la Russie et de la Turquie dans

le conflit au #Mali. <https://maliactu.net/kidal-les-habitants-organisent-un-sit-in-permanent-pour-empêcher-l'arrivée-des-fama/>

■ Macky Sall



@Macky_Sall

Chers Lions, je suis heureux de vous recevoir avec votre encadrement au Palais de la République, après votre brillant parcours en Coupe du monde des malentendants, parcours couronné par une glorieuse médaille de bronze, une première dans l'histoire de notre football. Vous avez ainsi confirmé avec brio votre sacre continental de septembre 2021 au Kenya. En vous recevant au Palais de la République, j'ai tenu à vous exprimer toute ma joie et ma satisfaction, et celles de la Nation tout entière. Nous sommes fiers de vous.



■ Alhassane Hama Thiao



@AlhassaneThiao

Le comité stratégique du M5 est allé voir le PM pour une solution à la crise énergétique. "Il a appelé à la compréhension, et à la résilience, surtout au soutien aux Forces Armées de Défense et de Sécurité, cela, sans condition et sans réserve"

. Le communiqué est encore sur la page de la primature. Je vous dis ce PM est une arnaque. Avec un peu de chance quelqu'un viendra nous expliquer le rapport entre les délestages et le soutien aux Forces Armées de Défense et de Sécurité. Sauf peut être à dire que ce sont elles qui coupent le courant aux populations.

■ Nathalie Yamb



@Nath_Yamb

Juste rappeler que la Cedeao, sur instruction de Paris, a décrété depuis 3 mois, un embargo sur la fourniture d'électricité, de médicaments, sur les transactions financières et les produits de première nécessité au Niger, assorti d'une fermeture des frontières et de la préparation d'une agression militaire. Le Niger est en pays enclavé, et en violation totale du droit international, notamment de la Convention relative au commerce de transit des États sans littoral, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Ghana, le Sénégal bloquent les marchandises à destination ou en provenance du Niger. Si on crie, à raison, sur Netanyahu et qu'on le qualifie de tous les noms, que doit-on dire de Macron, Tinubu, Talon, Ouattara, Akufo-Addo et Sall?



Gestion des subventions des d'enseignements établissements privés de Bamako et du cercle de Kati :

Plus de 19,744 milliards de FCFA d'irrégularités

Le Bureau du Vérificateur Général (BVG) a décelé une gestion opaque suite à la gestion des subventions de l'État accordées aux Établissements privés d'enseignement secondaire général, technique et professionnel du district de Bamako et du chef-lieu de Kati. Plus de 19,744 milliards évaporés.



Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme, le Bureau du Vérificateur Général a vérifié la gestion des subventions de l'Etat accordées aux Établissements privés d'Enseignement Secondaire général, technique et professionnel du district de Bamako et du chef-lieu du cercle de Kati. La vérification a permis de trouver des trous au sein de la gestion. Le montant total des irrégularités financières s'élève à 19. 744.098.200 FCFA. Quant au rapport de la gestion, le vérificateur a transmis et dénoncé des faits au président de la section des comptes de la Cour Suprême et au Procureur de la République chargé du Pôle National Economique et Financier relativement à l'octroi de subventions indues aux établissements privés dont les promoteurs ont présenté de faux arrêts d'ouverture de leurs établissements privés pour 412.860.000 FCFA ; au paiement irrégulier de demi-bourses et pensions alimentaires aux établissements privés d'enseignement pour 18 956.600.000 FCFA ; au paiement de subventions pour les élèves dont la sco-

larité est épuisée pour 32 418 000FCFA ; au double paiement de subventions pour le compte d'un élève pour 252 000FCFA ; au paiement de subventions pour le compte des élèves venant de l'extérieur inscrits avec un code « X » sur les décisions d'orientation pour 72.706.200FCFA ; au paiement de subventions sur la base d'orientations irrégulières d'élèves aux établissements privés initialement orientés dans les établissements privés publics pour 257358000FCFA et au paiement de subventions pour des élèves orientés dans un établissement ne disposant ni d'infrastructures ni de documents administratifs conformes à la réglementation pour 11 904 000 FCFA.

La présente vérification a permis à l'équipe de vérification de relever un manque de rigueur non seulement dans l'autorisation d'ouverture des établissements dont le minimum de contrôle n'est pas fait pour détecter les faussaires mais également dans le processus d'octroi des subventions commençant par l'éligibilité qui est du ressort de l'inspection générale de l'Education Nationale jusqu'à l'attribution de subventions des élèves aux établissements d'enseignement.

Dans le rapport, il a été signalé que les travaux de vérification ont porté sur l'examen du contrôle interne au niveau des structures parties prenantes, la régularité des autorisations d'ouverture et des orientations d'élèves, l'examen des procédures d'octroi et de paiement des subventions accordées aux établissements bénéficiaires.

En dehors de la gestion des établissements privés de Bamako et chef-lieu de Kati, plusieurs autres structures évaporent du bien de l'Etat.

Diakaridia Sanogo
L'Informateur

Armée de l'air

Le chef d'état-major annonce le test académique de la session 2023

Le Chef d'État-Major de l'Armée de l'Air du Mali a publié un communiqué officiel aujourd'hui pour informer les candidats au test académique de la session 2023 de l'Armée de l'Air des détails concernant cette importante épreuve.

Les épreuves du test académique se dérouleront le samedi 11 novembre 2023 à l'École de l'Ex-Base Aérienne 100, située dans la région de Bamako, de 08h à 12h. Les candidats doivent noter que l'examen se présentera sous forme de Questions à Choix Multiple (QCM) et couvrira plusieurs matières, à savoir les mathématiques, la physique (mécanique et électricité), le français et l'anglais.

Les résultats des candidatures acceptées seront disponibles à l'État-Major de l'Armée de l'Air et sur le site web

de la Force Aérienne du Mali (FAMa) : www.fama.ml, à partir du mercredi 1er novembre 2023.

Les candidats convoqués sont priés de se conformer à la répartition suivante pour le jour de l'examen :

- Le premier et deuxième groupe devront se présenter à 06h00 à l'intérieur de l'École de l'Ex-Base Aérienne 100.
- Le troisième groupe est attendu à 07h30 à la base 100, située à côté de l'École de l'Ex-Base.

Date et Lieu du Test Académique de l'Armée de l'Air du Mali Révélés Examens de la Session 2023 de l'Armée de l'Air du Mali : Informations Clés pour les Candidats

Les candidats sont tenus de se munir d'une pièce d'identité valide parmi les options suivantes : Carte d'identité nationale, Carte biométrique, Permis de conduire, Carte NINA ou la Carte Militaire. Cette mesure est essentielle pour garantir la sécurité et l'authenticité des candidats tout au long de la procédure de l'examen.

Pour toute information complémentaire ou pour répondre à d'éventuelles questions, veuillez prendre contact avec l'un des points de contact suivants :

- Adresse email : divrfe@gmail.com
- Contacts téléphoniques : 66-43-24-20 / 76-45-73-73

Le Chef d'État-Major de l'Armée de l'Air encourage tous les candidats à se préparer de manière adéquate pour cet examen académique crucial, qui déterminera leur éligibilité pour rejoindre les rangs de l'Armée de l'Air. Bonne chance à tous les postulants.

BEH COULIBALY
Source : Bamada.net



Débat public sur le projet de budget 2024 du conseil du district : Plus 68 milliards de FCFA en recettes et en dépenses

La mairie du district de Bamako a organisé, le 23 octobre dernier, son traditionnel débat public sur le budget primitif 2024 qui se chiffre à 68 371 532 452 F CFA. L'événement était présidé par la 1re adjointe au maire du district, Mme Camara Fatimata Traoré, en présence de plusieurs élus, partenaires et des citoyens de la collectivité.



Le présent projet de budget 2024 s'inscrit en droite ligne du respect des textes législatifs et réglementaires, notamment l'article 179 de la loi n°2023-004 du 13 mars 2023, portant code des collectivités préparé par l'ordonnateur et soumis au vote de l'organe délibérant de la collectivité territoriale. Le vote du budget est précédé d'un débat public sur le projet du budget.

Cet exercice vise à favoriser la participation citoyenne de la recevabilité au cours de l'élaboration du budget primitif des collectivités territoriales.

Le projet de budget exercice 2024 de la mairie du district est équilibré en recettes et en dépenses à la somme 68 371 532 452 F CFA, contre une prévision de 79 733 077 030 F CFA en 2023, soit une diminution de 11 361 544 578 F CFA, environ 14,25 %.

Selon la 1re adjointe au maire du district de Bamako, Mme Camara Fatimata Traoré, ce projet de budget 2024 vise essentiellement à améliorer et à consolider les acquis de

l'exercice 2023 en cours dans les domaines de la mobilisation des ressources, l'assainissement, l'aménagement et l'embellissement urbain, la mobilité urbaine, la santé et l'hygiène publique. La formation, l'équipement des services de voirie, la lutte contre l'insécurité routière.

Mme Camara a ensuite promis que les difficultés qu'a connues l'exécution du budget 2023, seront corrigées en 2024, notamment le faible niveau de tarification des équipements marchands, la délocalisation du poste de perception de taxes d'entrée et de sortie de véhicules de transport de Niamana et de Sénou entraînant un manque à gagner considérable au niveau des recettes.

L'incivisme fiscal des contribuables qui annihile les efforts de recouvrement des impôts et taxes, l'insuffisance de la subvention de l'Etat, singulièrement dans le domaine de l'assainissement, le faible niveau d'accompagnement des services d'assiette de l'Etat ont été soulignés.

Mme Camara, une fois de plus, a invité la population de Bamako à s'acquitter correctement du paiement des impôts, taxes et redevances, afin de donner à la mairie du district, les moyens de ses ambitions pour le développement de la ville.

Ibrahima Ndiaye
Mali Tribune

dialyse un peu partout excepté Gao et Tombouctou.

Le soulagement des bénéficiaires

Les membres de la société de néphrologie se disent « honorés » par cette réalisation. Cette réponse des autorités au cri de cœur des patients dialysés, a été appréciée par Dr Nouhoum Coulibaly, néphrologue au nouveau centre. Pour lui, « si on a des centres de dialyse en périphérie, ça vient en appoint. On a pas mal de dispositifs en notre sein qui vont nous permettre de prendre rapidement ces patients en charge, mais aussi pour la commodité dans les règles de l'art pour des personnes dialysées de façon chronique», se réjouit Dr. Coulibaly qui assure qu'«une équipe a été formée et accompagnée», clarifie le néphrologue.

À noter qu'il existe déjà 3 autres centres de dialyse de ce genre à Bamako. Le ministre de la Santé a invité le personnel à bien prendre soin de cette nouvelle infrastructure

Studio Tamani

Santé: Vers la fin de la souffrance des personnes dialysées ?

Depuis hier un nouveau centre de dialyse est opérationnel à Bamako. C'est une œuvre sociale du président de la Transition, Col. Assimi Goita, qui l'a inauguré ce mardi 31 octobre 2023 en commune V du district de Bamako. Cette infrastructure va-t-elle mettre fin à la souffrance des dialysés ?

Ce nouveau centre a une capacité d'accueil de plus de 13 lits. Il est aussi doté d'une salle VIP. Selon la ministre de la santé et du développement social, Assa Badiallo Touré, ce centre qui vient d'être inauguré est autonome en terme de gestion. Et la ministre d'ajouter que cette œuvre sociale du Président de la transition va soulager la souffrance des personnes dialysées « C'est dommage parfois qu'il faut attendre qu'un dialysé meurt pour avoir de la place. On pense que cela va prendre fin », a-t-elle déclaré. La ministre de la Santé. Assa Badiallo Touré a aussi affirmé qu'à ce jour, il y a des centres de





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Infrastructures sanitaires : Inauguration du centre de dialyse du CSREF de la Commune



Le mardi 31 octobre 2023, le Président de la Transition, Assimi Goïta, a inauguré le Centre de Dialyse du CSREF de la Commune 5 du district de Bamako. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du chef du gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga, des membres du gouvernement et de plusieurs autres personnalités.

Ce nouveau centre est le premier d'une série de trois offerts par le

président de la transition dans le cadre de ses œuvres sociales. Son objectif est de faciliter la prise en charge efficace des patients atteints d'insuffisance rénale. Il est équipé d'un système d'appel malade, de vidéosurveillance, de détection et de sécurité incendie, ainsi que d'une climatisation à plancher soufflant.

Le rez-de-chaussée comprend une salle d'accueil avec des murs revêtus de carreaux de grande dimen-

sion, une cafétéria équipée de toutes les commodités, deux vestiaires pour le personnel soignant (un pour les hommes et un pour les femmes), un bureau pour le responsable du service avec toilettes intégrées, une salle de cathéter, une salle de soins, une salle de garde, un magasin, un dépôt de consommables, deux toilettes (hommes et femmes) pour les patients dialysés, une grande salle d'hémodialyse, une salle de surveillance, une salle d'urgence avec les

mêmes commodités que la salle d'hémodialyse, une salle de traitement de l'eau et un local pour les fluides.

L'étage comprend une salle d'accueil, trois bureaux dont celui du chef de service, une salle d'archives, un magasin, une salle d'informatique, une salle de réunion et une salle VIP dédiée aux hautes personnalités.

En plus de tout cela, ce centre de dialyse dispose d'un forage équipé d'un château d'eau de 20 m³, d'une source d'approvisionnement en électricité via un transformateur MT/BT de 250 KVA et d'un groupe électrogène de secours de 150 KVA. La fondation Amal du Maroc apporte son soutien à la formation du personnel pour atteindre les objectifs des différents centres de dialyse.

Lors de son discours, le Dr Nouhoum Coulibaly, néphrologue au centre de dialyse du CSREF de la Commune V, a souligné l'importance des commodités et des recommandations en matière de matériel de dialyse et de normes pour les centres. «Il y a beaucoup de différences. Nous disposons de nombreux dispositifs qui nous permettent non seulement de prendre en charge rapidement les patients, mais aussi de leur offrir un confort conforme aux règles de l'art pour les patients dialysés de manière chronique. La maladie rénale est un problème de santé publique qui touche toutes les tranches d'âge», a-t-il précisé.

La ministre de la Santé et du Développement social, Assa Badiallo Touré, a déclaré que le Président de la Transition a toujours été présent pour tous les Maliens. Il a souhaité

que la santé soit accessible au plus grand nombre de Maliens. «Nous sommes conscients que la dialyse est un problème de santé publique. C'est pourquoi nous avons inauguré ce bâtiment, mais nous avons également trois centres similaires à Bamako, dont un dans la commune V, un dans la commune IV et un au génie militaire. Je demande au personnel soignant de prendre grand soin de ce joyau. Quant aux patients, il est important qu'ils viennent régulièrement pour suivre leur séance de dialyse», a-t-il conseillé.

Le point culminant de la cérémonie a été la coupure du ruban et la visite des locaux.

■ **Ibrahim Sanogo**

Abandon de poste des enseignants-chercheurs : Un problème à résoudre

L'abandon de poste des enseignants-chercheurs constitue une problématique préoccupante dans nos institutions d'enseignement supérieur. En effet, certains enseignants-chercheurs évoluent en dehors des textes en vigueur, en ne respectant pas les ordres de mission, les autorisations d'absence ou en ne renouvelant pas leur mise en congé de formation. Cette pratique a des conséquences néfastes sur le bon fonctionnement de nos structures éducatives. Afin de remédier à cette situation, des mesures strictes doivent être prises. Dans cette optique, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a rédigé une lettre visant à informer sur l'importance de lutter contre l'abandon de poste des enseignants-chercheurs et à souligner les actions à entre-

prendre pour y mettre un terme.

Les conséquences de l'abandon de poste des enseignants-chercheurs sont multiples au sein de l'enseignement supérieur. Tout d'abord, cela nuit à la qualité de l'enseignement dispensé aux étudiants, car ces derniers se retrouvent privés des connaissances et de l'encadrement nécessaires à leur formation. De plus, cela perturbe le fonctionnement des structures éducatives en créant des déséquilibres dans la répartition des charges de travail et en obligeant les autres enseignants-chercheurs à combler les absences. Enfin, cela nuit également à la réputation de nos institutions en donnant une image négative de notre enseignement supérieur.

Face à cette problématique, il est

impératif de prendre des mesures rigoureuses pour mettre un terme à l'abandon de poste des enseignants-chercheurs. Tout d'abord, il est essentiel d'identifier les enseignants-chercheurs en situation d'abandon de poste. Ainsi, l'instruction demande aux responsables des différentes structures de fournir une liste complète des enseignants-chercheurs concernés. Cette première étape permettra d'avoir une meilleure visibilité sur l'ampleur du problème et de prendre les mesures appropriées.

Une fois les enseignants-chercheurs en abandon de poste identifiés, il convient de mettre en place des actions concrètes pour remédier à la situation. Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler aux enseignants-chercheurs leurs obligations



contractuelles et les conséquences de l'abandon de poste, notamment sur leur carrière. En parallèle, des sanctions disciplinaires doivent être envisagées pour dissuader les comportements d'abandon de poste. Il est également important de renforcer le suivi et le contrôle des enseignants-chercheurs en mettant en place des procédures de vérification régulières de leur présence et de leur participation aux activités pédagogiques et de recherche.

L'abandon de poste des enseignants-chercheurs constitue un problème préjudiciable au bon fonctionnement de notre enseignement supérieur. Il est essentiel de prendre des mesures pour lutter contre cette pratique et assurer la qualité de l'enseignement dispensé aux étudiants. La fourniture de la liste des enseignants-chercheurs en situation d'abandon de poste constitue une première étape cruciale dans la résolution de ce problème. En parallèle, il est nécessaire de sensibiliser

les enseignants-chercheurs à leurs obligations et de mettre en place des sanctions disciplinaires pour dissuader les comportements d'abandon de poste. En agissant de manière rigoureuse et diligente, nous pourrions garantir un enseignement supérieur de qualité et préserver la réputation de nos institutions.

Lire en encadré la lettre du Ministre

■ La rédaction

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

SECRETARIAT GENERAL



000792

N°2023-_____ /MESRS-SG

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple-Un But- Une Foi

Bamako, le 30 OCT 2023

*Le Ministre de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche scientifique*

H

*Madame/ Messieurs les
Recteurs des Universités, les
Directeurs Généraux des
Grandes Ecoles et Instituts*

Objet : *Instructions relatives aux enseignants-chercheurs en abandon de poste.*

Madame, Messieurs

Il existe dans nos structures des enseignants-chercheurs qui évoluent en dehors des textes en vigueur, Ils sont généralement en abandon de poste, soit sans ordre de mission, soit sans autorisation d'absence ou soit par non renouvellement de la mise en congé de formation.

Afin de me permettre de mettre un terme à cette pratique qui est très préjudiciable au bon fonctionnement de notre enseignement supérieur, je vous instruis de me faire parvenir, avant le vendredi 03 novembre 2023, la liste complète des enseignants-chercheurs de chacune de vos structures en situation d'abandon de poste.

J'attache du prix à l'exécution correcte et diligente de cette instruction.



P/Le ministre P.O
Le Secrétaire Général

Dr Amadou OUANE
Chevalier de l'Ordre National

Gendarmerie nationale : La fondation fait un don au centre médical principal



La cérémonie de remise de médicaments et de matériels sanitaires au centre médical principal de la gendarmerie nationale par la fondation 221 a été présidée, le mardi 31 octobre 2023, par le directeur général de la gendarmerie nationale, le général de brigade Moussa Toumani.

Elle s'est déroulée au Camp 3 de la Gendarmerie Nationale en présence du directeur du Service Social des Armées, le Colonel-major Bréhima Samaké et de plusieurs chefs militaires et autorités administratives

et coutumières.

Ce don de la Fondation 221 au Centre Médical principal de la Gendarmerie coïncide avec le mois de solidarité. La valeur de cette donation s'élève à plus de 500 millions de FCFA. Elle était composée de 04 lits simples, de 09 tables chirurgicales, de 02 cartons de seringues à insuline, de 12 paquets de gants, de 04 cartons de brassards, de 03 cartons d'éponges, de 03 cartons de tubes de prélèvement, entre autres.

Le Directeur de la Gendarmerie Na-

tionale, le Général de Brigade Moussa Toumani Koné, a affirmé que ces matériels et médicaments ne sont pas destinés qu'à la prise en charge des Gendarmes et de leurs familles mais à tous les patients civils et militaires qui solliciteront une prise en charge du Centre Médical Principal de la Gendarmerie Nationale. Il a saisi l'occasion pour remercier chaleureusement la Fondation 221, pour cette donation combien importante en quantité et en qualité qui permettra de prendre en charge des milliers de patients.

S'adressant au personnel du Centre Médical Principal, le premier responsable de la Gendarmerie Nationale les a exhortés à faire bon usage de ce lot de matériels.

La Fondation 221 est une Organisation Humanitaire à but non lucratif. Elle est basée à Michigan aux Etats-Unis d'Amérique. Fondée par M. Moussa Niang, l'ONG intervient dans plusieurs pays d'Afrique notamment au Sénégal, en Mauritanie, en Côte d'Ivoire, en Gambie et au Mali.

Au Mali, elle est représentée par M. Ali Labita et a, à son actif plusieurs réalisations dont l'installation de 37 Forages à pompe manuelle, la prise en charge scolaire, sanitaire et alimentaire de 159 orphelins, la distribution de kits scolaires dans les établissements d'enseignement fondamental et préscolaire, la distribution des kits alimentaires et de la boeufs pendant les fêtes de Ramadan et de Tabaski.

S'agissant des Forces Militaires et Paramilitaires, la Fondation 221 au

Mali a remis d'importants lots de matériels sanitaires à la Gendarmerie Nationale, à la Garde Nationale et aux Douanes.

Il faut également noter que la Fondation 221 a équipé certains centres de Santé de Référence en matériels sanitaires, notamment ceux de la commune II du District de Bamako, de Bougouni et de Goundam.

■ 1ère CI Zeïnabou KONE
FAMA

Impôts: Des chiffres au vert en 2023

Un nouveau record de 835 milliards de FCFA réalisé au 30 septembre sur un objectif de 820 milliards, soit un taux de 102%

La DGI, qui confirme une fois de plus sa suprématie de service pourvoyeur de recettes au Trésor public, loin devant d'autres services d'assiettes. Un vrai défi pour le Directeur général des Impôts, Mathias Konaté, son adjoint Oumar B. Maïga et ses agents.

Dans le projet de loi des Finances 2023, les prévisions de recettes de la Direction Générale des Impôts sont fixées à **1 166,775 milliards de FCFA**. Cela représente **54,01 %** des prévisions de recettes globales de l'Etat pour l'exercice budgétaire en cours et place la Direction Générale des Impôts en tête des services pourvoyeurs de recettes du pays.

En termes d'exécution, la DGI a réalisé environ **835 milliards de FCFA** sur un objectif cumulé de **820 milliards** au 30 septembre 2023, soit un de taux de réalisation de **102 %** sur la période. C'est un niveau de recettes



globalement satisfaisant, dans la perspective de l'échéance finale du 31 décembre 2023.

Pour rappel, malgré un contexte fortement marqué par les effets de l'embargo sous régional, de la crise sanitaire liée au COVID-19 et de la si-

tuation sécuritaire du pays, la Direction Générale des Impôts a pu mobiliser les recettes budgétaires au cours de l'exercice 2022. En effet, fin décembre 2022, la Direction Générale des Impôts a recouvré **992,436 milliards de FCFA**, sur un objectif annuel révisé de **986,940 milliards de francs CFA**, soit un taux de réalisation de **101%**, avec un dépassement de **5,496 milliards de FCFA**.

Cette performance est, en partie, le fruit d'importants efforts déployés en matière de digitalisation des services opérationnels d'une part, et de gestion des restes à recouvrer

(RAR), à travers le renforcement en moyens matériels et humains des structures en charge du recouvrement, l'opérationnalisation de la Cellule d'Appui au Recouvrement, la mise en place de brigades spéciales chargées du recouvrement des RAR, d'autre part.

Suite aux résultats obtenus par les services de la DGI au cours de l'exercice 2022, le ministre de l'Economie et des Finances a adressé une **lettre de félicitation** au Directeur Général des Impôts **en tenant compte des efforts consentis par les responsables de structures** et l'ensemble du per-

sonnel de la Direction Générale des Impôts.

Cette année encore la Direction Générale des Impôts entend redoubler d'effort pour atteindre les objectifs de recettes assignés par les plus hautes autorités, en vue de contribuer, à hauteur de souhait, à l'exécution des dépenses publiques.

A savoir que **1166,775 milliards de FCFA** à recouvrer en 2023, soit **54,01%** des prévisions de recettes de l'Etat.

■ **L'Informateur**

CANAM: 26ème session ordinaire du conseil d'administration

« La CANAM se porte très bien », assure son directeur général.

La 26ème session ordinaire du Conseil d'Administration de la Caisse nationale d'assurance maladie (CANAM) s'est tenue le lundi 30 octobre dans la salle de conférence du CNPM. C'était sous l'égide du Pr Mamady Kané, président de son Conseil d'Administration.



Pour cette 26e session ordinaire du Conseil d'Administration de la Caisse nationale d'assurance maladie (CANAM), plusieurs points essentiels étaient inscrits à l'ordre du jour. Il s'agit notamment de : l'examen et l'adoption des procès-verbaux de la 25ème session ordinaire et de la 8ème session extraordinaire du Conseil d'Administration ; l'examen et l'adoption de l'état de mise en œuvre des recommandations émises lors de la 25ème session ordinaire du Conseil d'Administration ; l'examen et l'adoption du rapport d'activités de l'année 2022, ainsi que de l'état d'exécution du budget 2022 au 31 décembre 2022 ; l'examen et l'adoption du rapport d'activités de l'année 2023, ainsi que de l'état d'exécution du budget 2023 au 30 juin 2023, etc.

Selon le président de son Conseil d'Administration, Pr Mamady Kané, les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 de la CANAM ont été préparés en conformité avec les normes de la CIPRES et les



principes de la comptabilité publique. « Ils comprennent le Bilan, les comptes de résultat par branche, le compte de résultat consolidé et les ratios. À la fin de l'année 2022, le total du bilan s'est élevé à 140 006 576 393 FCFA, comparé à 108 437 532 432 FCFA au 31 décembre 2021 », a-t-il annoncé.

CANAM, certifiée Iso 9001

Dans le cadre de l'opérationnalisation du Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU), plusieurs avancées significatives ont été accomplies, notamment l'adoption du décret n°2022-0018/PT-RM du 28 janvier 2022 fixant les modalités d'application de certaines dispositions de la loi n°2018-074 du 31 décembre 2018 portant institution du RAMU.

De plus, note le Pr Kané, des projets de décrets relatifs aux conventions entre les prestataires de santé et

la CANAM, ainsi que les principes de la tarification préférentielle des prestations de soins couverts par le RAMU, ont été élaborés.

Dans le domaine de l'amélioration de l'accès aux soins, 121 428 personnes (41 946 pour la CMSS et 79 482 pour l'INPS) ont été immatriculées du 1er janvier au 31 décembre 2022, portant ainsi le nombre total des personnes enregistrées dans la base et immatriculées au 31 décembre 2022 à 1 697 938 (813 587 pour la CMSS et 884 351 pour l'INPS). De plus, 40 conventions ont été élaborées avec des établissements de soins de santé, portant ainsi le nombre total de structures conventionnées à 2 062 au 31 décembre 2022.

Aussi le PCA de la CANAM a indiqué que le personnel a vu ses compétences renforcées grâce à des formations portant sur divers aspects, notamment la construction et l'animation des référentiels de

compétences, l'audit des processus de performance selon les normes ISO 9001, la gestion du patrimoine de l'État et de la comptabilité matière, l'identification et la prévention de la fraude, ainsi que la pratique de l'audit interne. D'où ses félicitations et encouragement au directeur général et à tout le personnel de la CANAM.

« La CANAM se porte très bien », assure son directeur général, le médecin général de Brigade Boubacar Dembélé. Il a indiqué que la CANAM, désormais certifiée ISO 9001, travaille à la satisfaction de l'ensemble de l'ensemble des parties prenantes que sont les assurés, les prestataires des soins de santé. Ceci afin de rendre la CANAM beaucoup plus forte pour répondre aux besoins de santé de la population malienne.

■ **SERCOM/CANAM**



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Choguel Kokalla Maïga sur le déploiement des FAMa: “l’armée malienne va prendre Kidal”



En tournée dans les pays du Sahel pour discuter avec les autorités du repositionnement de l’agenda

du développement des programmes en cours ou à initier, une délégation du Programme des Nations

Unies pour le Développement (PNUD), conduite par la Directrice

du Bureau régional pour l’Afrique du

PNUD, comprenant notamment Abdoulaye Mar Dieye, Coordinateur spécial des Nations Unies pour le

développement au Sahel, a été reçue le vendredi 27 Octobre 2023 par le Dr Choguel Kokalla Maïga,

Premier ministre.

Réitérant leur accompagnement, le Coordinateur spécial des Nations Unies pour le développement au

Sahel a rappelé avec force que notre pays était devenu un laboratoire de reconquête de notre dignité et

de la réinvention de la solidarité

Africaine. Très sensible à ce constat élogieux venant d'un responsable

onusien, le Dr Choguel Kokalla Maïga a tenu à entretenir ses hôtes sur le changement de paradigme

opéré par le Mali où se joue désormais le destin de l'Afrique. Après un long développement historique,

en vrai pédagogue, le Premier ministre a entretenu les diplomates onusiens sur la situation sécuritaire,

les défis et les enjeux géopolitiques et géostatiques auxquels notre pays fait face.

Face à l'épineuse question des bases de la Minusma, dont les faux bonds donnent à croire qu'il y a un

fléchissement dans notre engagement et notre détermination à restaurer l'intégrité territoriale, Choguel

Kokalla Maïga rassure les Maliens que rien n'a changé, l'armée est prête et décidée à prendre toutes

les bases y compris Kidal qui est l'épicentre de la crise.

Enfin, il a appelé les cadres onusiens à jouer leur partition à cette étape si particulière de l'histoire du

Continent. Notre pays et l'Afrique ont besoin de leur vision et de leur accompagnement concret et pragmatique expurgé de tout paternalisme, d'interférence et d'immixtion.

Voici les grandes lignes de cette sortie historique du Dr Choguel K Maïga.

Tous les mouvements terroristes sont des créations des services secrets de certains pays étrangers, notamment occidentaux. Chez nous, nous en avons la preuve. Nous

avons été à l'ONU, nous avons voulu donner les preuves, o nous en a empêché.

De la même manière, au Mali, toutes les guerres nous ont été importées et imposées de l'extérieur. Les Maliens n'ont provoqué aucune guerre. Pour y parvenir, ils ont mis à la tête des États des dirigeants qui sont faibles, qui acceptent tout venant d'eux. Ils rentrent dans les négociations. Deux ans, trois ans, après, on fait un accord bancal. Ce sont des accords pour attendre juste que les terroristes s'organisent.

Tout ce qu'on vit en Afrique, les européens l'ont vécu avant. En 1940, le ministre des Affaires étrangères de l'Angleterre, Chamberlain, a été en Allemagne signé avec les fascistes un Accord de paix. A son retour, toute la population d'Angleterre est sortie pour l'accueillir et l'acclamer, même la Reine (NDLR : Élisabeth II).

À l'époque, il y avait un homme qui avait dit non, c'était Wilson Churchill. Il a dit à Chamberlain : " vous avez signé une paix de la honte avec les fascistes pour éviter la guerre ; à la fin vous aurez et la honte et la guerre".

Quelques années après, les anglais ont été attaqués (NDLR : la seconde guerre mondiale). La Reine n'avait d'autre choix que d'aller chercher Churchill et de faire de lui Premier ministre. C'est lui qui conduit la guerre, jusqu'à la gagner.

Mais au prix de la mort de millions d'indiens. Chez eux, Churchill fut un héros. Mais en Inde, on aura un autre qualificatif. Donc, chaque pays a ses héros et ses criminels. Mais chez nous ; c'est eux qui fabriquent les héros et les criminels et nous les donnent.

Le deuxième exemple, c'est l'accord entre les Russes et l'Ukraine après 2016. Les pays qui l'ont parrainé, c'est la France et l'Allemagne. A propos de cet accord, l'ancienne chancelière (Angela MERKEL) a dit qu'ils l'ont signé pour permettre à l'une des parties de gagner du temps pour préparer son armée. Donc, l'accord a été signé justement pour gagner du temps.

Au Mali, c'est ce qu'on fait. On nous a fait signer un Accord de paix en 2015 pour permettre à la rébellion et au terrorisme de s'étendre dans le pays et dans tout le Sahel.

En 2013 quand la France intervenait au Mali, François Hollande, le président de la République française, a dit ici et au Qatar in extenso, je vous rappelle pour mémoire : "l'objectif de l'opération Serval c'est de détruire le terrorisme, d'aider le Mali à recouvrir l'intégrité de son territoire et appliquer les résolutions

des Nations Unies, 2013". En 2020, le terrorisme qui était confiné au nord du Mali a pris 80 % du territoire, s'est étendu à la Côte d'Ivoire, a commencé à arriver au Togo, au Bénin. Donc ce qu'il a dit était faux.

En effet, pour ce qui concerne l'intégrité du territoire, c'est l'armée française qui a empêché l'armée malienne de rentrer à Kidal, à partir d'Anéfis. Ils ont créé une enclave au nord du Mali, notamment à

Kidal. C'est dans cet enclave que les terroristes se sont entraînés pendant deux ans, après ils se sont rependus au centre du pays.

Info matin

LA REDACTION

www.malikile.com

Dr Modibo Soumaré lors du 33^e anniversaire de l'AEEM:

« Nous invitons les responsables de l'AEEM d'aujourd'hui à être exemplaires »



(Modibo Soumaré)

27 octobre 1990- 27 octobre 2023, l'Association des élèves et étudiants du Mali (AEEM) a 33 ans. Pour célébrer cet anniversaire, le Cercle de réflexion et de solidarité des Anciens de l'AEEM (CRS-AEEM) a animé une grande conférence débat à la Pyramide du Souvenir. C'était le samedi 28 octobre 2023, avec comme thème : « l'AEEM, 33 ans après quels héritages et perspectives pour l'école malienne ? ». Le conférencier principal était Dr Modibo Soumaré, président par intérim du CRS-AEEM et non moins président du parti Alliance des forces démocratiques (AFD). Cette journée commémorative s'est déroulée en présence Pr Aly Nouhoum Diallo, ancien président de l'Assemblée nationale du Mali et de plusieurs anciens leaders estudiantins.

« Pour que nul n'oublie dans quelle condition et à quel prix le Mali démocratique a vu le jour, nous avons le devoir de com-

mémorer non seulement l'anniversaire de la création de l'AEEM, mais aussi rappelé que grâce à la lutte de l'AEEM et grâce à la détermination

de l'ensemble des associations du mouvement démocratique je cite : le CNID, l'ADEMA, la JLD, l'AJDP, l'UNTM et l'AMDH, nous avons pu

écrire l'histoire de l'avènement démocratique et des droits de l'homme au Mali. Un exemple dans la lutte démocratique en Afrique des années 1990. » a fait savoir Dr Soumaré à l'entame de ses propos.

Parlant de la création de l'AEEM, il dira que il y a 33 ans en un jour du 27 octobre 1990 un groupe d'élèves et d'étudiants, après quelques réunions clandestines, s'est donné rendez-vous sur la colline de Badalabougou pour mettre sur les fonds baptismaux l'association.

« De revendication sur un cahier de doléances au memorandum, l'AEEM a montré qu'elle avait privilégié la voie pacifique pour que les conditions de vie et d'étude des élèves et étudiants soient améliorées. Sentant le complot partout, le général président au pouvoir depuis déjà 23 ans a supposé une manipulation dans ces revendications. Il estimait que les étudiants pouvaient être heureux avec 15.000F de bourse par mois avec des retards de 4 à 5 mois et qu'il convient aux étudiants de se débrouiller pour vivre et étudier. Ce qui pour nous était irrecevable et inacceptable.» a-t-il rappelé à l'assistance.

Ces incompréhensions entre l'AEEM et le régime en place se sont soldées à une insurrection populaire en mars 1991, qui a été réprimée dans le sang avec comme conséquence le renversement de régime de Moussa Traoré et l'ouverture du mouvement démocratique. De passage Dr Soumaré a adressé une motion de soutien à son camarade Oumar Mariko, premier secrétaire général de l'AEEM, aujourd'hui en exil. Et une minute de silence a été observée aux martyrs.

Les anciens de l'AEEM veillent...

Actualité oblige, « Pouvons nous passer sous silence la situation grave et même souvent délétère dans laquelle se trouve notre pays actuellement ? » s'interroge le conférencier. En continuant, il lance un appel patriotique : « Ce pays nous appartient, autant nous avons contribué à impulser la défense des droits à des conditions d'études descentes en 1990, autant le gouffre dans le lequel le pays se trouve aujourd'hui nous interpelle au plus haut point. La patrie a besoin de notre génie, de notre énergie et de notre courage pour ne pas seulement la sauver mais la rendre meilleure, innovante, compétitive

et rassurante pour l'ensemble des citoyens. Nous anciens de l'AEEM devons veillé à cela.»

Tout en réitérant son soutien indéfectible à nos FAMA. Il fera savoir que « Nous militons pour une solution malienne à la crise sécuritaire dans notre pays. »

Pour terminer, Dr Modibo Soumaré a vigoureusement interpellé la jeune génération de l'AEEM en ces termes : « Nous déplorons les agissements actuels dans nos écoles et en sommes peu fiers. Naturellement, nous invitons les responsables de l'AEEM d'aujourd'hui à être exemplaires et de lutter contre les fléaux de la délinquance juvénile et de la violence qui ne sont pas propres au milieu scolaire et universitaire. Car ils sont sensés être coresponsables de la gestion des acquis des luttes estudiantines au Mali ».

A.B.D

Source: L'Enquêteur

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikle.com

Concert annulé de Salif Keita : Véritable camouflet pour le roi de la musique mandingue

La semaine écoulée fut mouvementée avec le "report" du show des 54 ans de la carrière de notre illustre compatriote. Un revers pour Salif Keita qui paie ses récentes prises de parole contre le président ivoirien.

Le passage annoncé de Salif Keita à Abidjan s'est retrouvé sous le feu des critiques et protestations. Durant plus de 10 jours, en effet, les réseaux sociaux étaient en ébullition et annonçaient un rejet en vue de sa prestation dans le pays. Hélas, le concert prévu de l'ancien membre du CNT en novembre est devenu le point focal d'une controverse enflammée. Des voix se sont élevées pour exprimer un désaccord sur sa présence en Côte d'Ivoire. En cause, son soutien affiché aux actions des militaires qui dirigent la Transition et pour lesquels la star malienne fait désormais office de conseiller spécial à Koulouba.

Au fait, ses sorties hostiles à la France ont mis à mal le crédit de sympathie dont il jouissait dans un pays qui aura boosté son talent dans les années 90 et où il a longtemps entretenu des liens personnels avec le président Alassane Ouattara au point d'esquisser des pas de danse ensemble à Grand Bassam. Un instant mémorable où le gouvernement complet dansa avec l'artiste international dans la foulée de la présidentielle 2015 et qui constate avec le mutisme du Cheval Blanc de la musique dans le dossier étincelant des 49 militaires ivoiriens détenus au Mali.

Ce camouflet n'est par ailleurs qu'un prolongement d'une répercussion des détonations politiques de ce dossier sur le monde de la musique. L'artiste Mariam Bah avait vu son spectacle annulé à Abidjan alors que le célèbre rappeur DIDI B fut verrouillé dans le sens inverse. On peut donc se poser la question cruciale de l'avenir du boss de Djilatand dans le contexte africain.



Il est connu désormais que Salif Keita a des convictions politiques très poussées qui ont provoqué ce boycott. Une mauvaise publicité qui conduit à percevoir celui qui fut inscrit au parlement panafricain comme un leader partisan, au lieu d'une personnalité consensuelle.

L'Homonyme de Domingo saura désormais qu'on ne parle pas n'importe comment et que les sorties via les réseaux sociaux sont sui-

vies par une forte majorité silencieuse. Les ivoiriens au-devant de la fronde exigent des excuses mais nous n'avons pas encore atteint le mea culpa. À Salif Keita de retenir toutes les leçons de ce désaveu, lui qui est conseiller spécial auprès du président de la Transition et qui demeure muet sur l'épisode.

I. KEÏTA
Le Témoin

Tebboune : « Ce qui se passe à gaza est un véritable crime de guerre »

Dans un discours prononcé mardi soir par le président algérien, à la veille de la commémoration du 69ème anniversaire du lancement de la révolution de libération.



Le président algérien Abdelmadjid Tebboune a appelé toutes les parties régionales et internationales à rechercher “un éveil urgent de la conscience de la communauté internationale” et à mettre fin à l’agression israélienne contre le peuple palestinien et la bande de Gaza.

Tebboune a déclaré dans un discours prononcé mardi soir à la veille de la commémoration du 69ème anniversaire du lancement de la révolution de libération algérienne,

que cette occasion “coïncide avec les répercussions dangereuses de la persistance de l’occupation israélienne dans son agression contre le peuple palestinien et sa poursuite de la perpétration répétée de crimes de génocide dans la bande de Gaza”.

Le président algérien a expliqué que “son pays affirme la fermeté de sa position exprimant son soutien au peuple palestinien et à sa juste cause et sa solidarité illimitée et inconditionnelle avec lui dans ces

circonstances particulières”, ajoutant que “l’Algérie a toujours été aux côtés du peuple palestinien en paroles et en actes.”

Plus tôt mardi, le Parlement algérien a tenu une séance d’urgence pour soutenir la cause palestinienne, au cours de laquelle il a appelé à “la formation d’un comité international chargé d’enquêter sur les crimes de l’occupation israélienne contre le peuple palestinien sans défense, avec la nécessité de déférer les criminels de guerre devant les tribunaux”.

Mardi, le ministère palestinien de l’Intérieur à Gaza a annoncé qu’“un bombardement israélien a fait 400 morts et blessés, pour la plupart des enfants, et détruit tout un quartier résidentiel du camp de Jabalia”.

L’armée israélienne a reconnu, dans un communiqué, avoir lancé un raid “à grande échelle” sur le camp de Jabalia, au cours duquel elle a affirmé avoir pu assassiner Ibrahim al-Biyari, le commandant du bataillon central de Jabalia affilié au mouvement Hamas.

Depuis le 7 octobre dernier, l’armée israélienne mène une guerre contre Gaza, tuant au total plus de 8 525 Palestiniens, dont 3 542 enfants et 2 187 femmes, et en blessant environ 21 543 autres. Elle a également tué 126 Palestiniens et arrêté environ 2 000 en Cisjordanie occupée, selon des sources officielles palestiniennes.

*Traduit de l’arabe
par **Wejden Jlassi**

Source: <https://www.aa.com.tr/fr>

Gambie

Un tribunal condamne un soldat à 12 ans de prison pour tentative de coup d'état

La Haute Cour de Gambie a condamné mardi un soldat à 12 ans de prison pour avoir dirigé un coup d'État déjoué l'année dernière contre l'administration du président Adama Barrow.



Huit soldats ont été accusés de trahison et de complot en janvier pour leur rôle dans la tentative de coup d'État du 21 décembre 2022 dans ce pays d'Afrique de l'Ouest de 2,5 millions d'habitants presque entièrement encerclé par le Sénégal.

Deux civils et un policier ont également été inculpés de recel de trahison et de complot en vue de commettre un crime.

Sept d'entre eux, dont les deux ci-

vils et le policier, ont été acquittés et libérés à mi-procès.

Le militaire accusé d'être le meneur, Sanna Fadera, a été reconnu coupable de trahison, a statué mardi le tribunal. Trois autres soldats accusés ont été acquittés de toutes les charges retenues contre eux.

Les tentatives de coup d'État ne sont pas rares en Gambie, qui est encore sous le choc de plus de deux décennies sous l'ancien président

Yahya Jammeh, marquées par l'autoritarisme et des abus présumés.

Jammeh lui-même a pris le pouvoir en 1994 et a déjoué plusieurs tentatives visant à le renverser avant de perdre les élections fin 2016 face à Barrow.

Fadera a nié toutes les accusations. Il a 30 jours pour faire appel du verdict.

REUTERS

Ballon d'Or africain

La liste des 30 nommés



La CAF vient de dévoiler la liste des 30 joueurs nommés pour remporter le Ballon d'Or africain 2023. Le nom du vainqueur sera dévoilé le 11 décembre prochain à Marrakech.

Qui succédera à Sadio Mané ? Le Sénégalais, qui a remporté les deux derniers Ballon d'Or africains (2022 et 2019), fait partie des 30 joueurs nommés pour le Graal version 2023.

La CAF vient de dévoiler la liste des 30 joueurs nommés pour remporter le **Ballon d'Or africain 2023**. Les stars **Riyad Mahrez, Mohamed Salah, Sadio Mané, Hakim Ziyech, Yassine Bounou** ou encore **Victor Osimhen** font partie des grands favoris.

Sur cette liste de 30 joueurs, le **Maroc**, demi-finaliste du Mondial 2022 et meilleure sélection africaine de la saison, est le pays le plus représenté avec **7 joueurs**. L'**Égypte** est le second pays le plus représenté avec **4 joueurs**.

L'**Algérie**, le **Cameroun**, le **Sénégal**, la **Côte d'Ivoire**, la **RDC** et le **Ghana** suivent avec deux candidats chacun. Enfin, le **Burkina Faso**, la **Guinée**, le **Mali**, la **Namibie**, le **Nigeria**, l'**Afrique du Sud** et la **Tunisie** comptent un représentant chacun.

Le nom du 29e Ballon d'Or africain de l'histoire sera dévoilé le **11 décembre prochain à Marrakech**, au Maroc.

La liste des 30 nommés pour le Ballon d'Or africain 2023 :

- Ramy Bensebaïni
- Riyad Mahrez
- Edmond Tapsoba
- Frank Anguissa
- Vincent Aboubakar
- Ibrahim Sangaré
- Seko Fofana
- Chancel Mbemba
- Fiston Mayele
- Mahmoud Abdel Moneim
- Mohamed Abdelmonem
- Mohammed El Shenawy
- Mohamed Salah
- Mohammed Kudus
- Thomas Partey
- Serhou Guirassy
- Yves Bissouma
- Achraf Hakimi
- Azzedine Ounahi
- Hakim Ziyech
- Sofyan Amrabat
- Yahya Jabrane
- Yassine Bounou
- Youssef En-Nesyri
- Peter Shalulile
- Victor Osimhen
- Sadio Mané
- Pape Matar Sarr
- Percy Tau
- Mohamed Ali Ben Romdhane

Source : Besoccer



Bélier (21 mars - 19 avril)

On vous confiera un rôle d'importance aujourd'hui. Une perspective professionnelle qui vous réjouit autant qu'elle vous effraie, car vous avez peur de ne pas être à la hauteur. Rappelez-vous des conseils à appliquer, de l'expérience acquise au fur et à mesure de votre carrière. Si l'on vous confie une telle mission, c'est que vous êtes à la hauteur. Alors, foncez et montrez-vous digne de la confiance qui vous est accordée.



Taureau (20 avril - 19 mai)

La journée sera plus ou moins fructueuse. Vous aurez l'impression d'en faire beaucoup pour des résultats qui ne seront pas à la hauteur de vos espérances. Votre travail n'est pas perdu pour autant. Vous serez récompensé de vos efforts avec le temps. Accrochez-vous. Les planètes vous invitent à parler de vos difficultés avec les autres, car vous n'êtes pas seul à rencontrer des obstacles. Un de vos collègues a besoin de votre aide.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Quelques remarques négatives de la part de collaborateurs vous ont affecté plus que vous ne vous l'avouez. Posez-vous quelques instants, le temps de digérer ce qui vous a été dit. Selon la relation que vous avez avec ces personnes, vous pouvez aller les voir pour essayer de comprendre leur point de vue. Attention, cette démarche doit être réalisée sans agressivité ; ce n'est pas l'occasion de régler vos comptes, mais d'assainir la situation.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Il faut bien l'avouer, aujourd'hui, vous pourriez être déçu pour tout ce qui concerne le travail. Vos efforts ne seront pas appréciés. De même si vous cherchez un nouvel emploi. Vous voulez montrer tout ce que vous savez faire, mais vous ne trouvez pas les mots pour le faire. Pour résumer, la journée au travail ne sera pas faste. Vous voulez un conseil ? Ne faites rien de spécial, et les choses s'arrangeront d'elles-mêmes.



Lion (22 juillet - 23 août)

Bonne nouvelle, les efforts que vous avez fournis depuis des mois vont finir par payer. Il se pourrait bien que vos supérieurs aient noté vos succès et vos nombreuses heures passées à faire le job proprement. Ils souhaiteraient vous récompenser à juste titre. Véritable promotion ou nouvelle corde à votre arc, vous apprécierez ce qui va arriver. Cependant, restez assidue et rigoureuse pour ne pas mettre cela en doute.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous êtes en position de force pour négocier aujourd'hui. Ce pouvoir vous réjouit, mais attention qu'il ne vous brûle pas les doigts. Vous n'aurez pas beaucoup de fenêtres de tir pour exprimer vos envies, qu'elles portent sur une augmentation, une évolution de vos tâches, ou qu'elles impliquent l'ensemble de votre équipe. Pesez le pour et le contre avant de faire vos demandes, l'impact est important.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre envie de prendre le large pour vous lancer dans de nouvelles aventures va s'accroître. Ce besoin de voir et faire autre chose vous empêche de vous donner complètement à votre travail actuel. Attention, une baisse d'efficacité et de sérieux se retournerait contre vous. Pourquoi ne pas vous investir comme à votre habitude et consacrer vos moments de libre à la recherche de l'emploi dont vous rêvez ?



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous êtes pressé que vos projets aboutissent et vous trépignez d'impatience. Saviez-vous que la précipitation est votre pire ennemie en ce moment ? Prenez le temps de vérifier tous les paramètres avant de vous lancer dans cette nouvelle idée, certes attrayante, mais pas forcément réalisable. Vous pouvez être fier de votre belle énergie, mais il faut parfois la réfréner, même si cela vous pèse. Dites-vous que c'est pour votre bien !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

La journée sera difficile au travail. Quoi que vous fassiez, cela n'ira pas. Et malgré tous vos efforts, rien ne changera. Vos collègues ne veulent pas voir ce que vous faites d'un bon œil. Inutile de vous fatiguer outre mesure. Ce n'est pas la journée parfaite pour démontrer de quoi vous êtes capable. Mieux vaut donc attendre un peu que les choses se calment. Votre travail sera reconnu un peu plus tard. Gardez patience.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si vous n'êtes pas réellement passionné par votre travail, on peut dire que l'argent vous motive à vous lever aux aurores ! Vous n'avez jamais été aussi proche de vos sous que maintenant. Reste à savoir si l'argent vous rend véritablement heureux ou si il ne faudrait pas songer à changer éventuellement de job. Soyez ambitieux, voyez plus grand, d'autant que possédez plusieurs cordes à votre arc. Et surtout, ne devenez pas avare.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Côté travail, tout semble être au beau fixe, et ce n'est pas près de s'arrêter ! Votre organisation et votre disponibilité sont fortement appréciées par votre hiérarchie, et il se pourrait bien que vous obteniez enfin la reconnaissance tant attendue. Votre bonne humeur se propage parmi vos collègues et tend à motiver les troupes dans la réalisation de nouveaux projets. Et si c'était ça véritablement, le secret de la réussite ?



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous faites preuve de pédagogie dans les missions qui vous sont confiées, tant avec vos interlocuteurs qu'avec vos collègues et l'ensemble de vos partenaires. Comme il est agréable de discuter avec quelqu'un qui explique clairement les choses ! Cela permet d'avancer plus rapidement et d'éviter les incompréhensions. Vous formulez des propositions, et vous permettez à l'autre de mener sa réflexion et de faire ses propres choix.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>KASSOUBÉ invite les acteurs de la justice à la pédagogie et à l'unité</p> <p>Mamadou KASSOUBÉ invite les acteurs de la justice à la pédagogie et à l'unité</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Commission de finalisation du projet de Constitution</p> <p>Le rêve brisé</p> <p>Yeha Samaké</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneuriat: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goïta</p> <p>Assimata Dicko aux Nations Unies</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>Division des Femmes d'Aménagement et de protection des forêts et de la faune: La Visiteuse Générale Adolphe</p> <p>1800.905.262 FCFA d'Irrégularités financières</p> <p>Projet SWVEDO et autonomisation des femmes</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>ALGER: M. Moustapha Cissé, l'homme de la situation</p> <p>Economie et gestion</p> <p>Fcfa ou monnaies nationales.</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata</p> <p>Président de Maybachine</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Markiza Fofana Des élèves exposés à la querelle populaire</p> <p>Finalisation de l'évent-projet de Constitution</p> <p>Les travaux débuts aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23